

L'ACCOMPAGNEMENT DU PARCOURS



ENJEUX
et PAROLES
D'ACTEURS
2025



CRTS-DS
Occitanie

Introduction

La notion de parcours est devenue incontournable dans le champ des politiques sociales et sanitaires et par la même au sein des pratiques de l'action sociale, médico-sociale et du soin.

Elle vise à garantir une réponse individualisée, dans une approche globale, une continuité dans l'accompagnement et une coordination des acteurs professionnels, tout en associant pleinement les personnes accompagnées,

Elle se heurte cependant à de nombreux obstacles (logiques d'intervention en silos, fractionnement des dispositifs, manque de moyens humains, problèmes organisationnels...).

Aussi l'accompagnement du parcours comme réponse individualisée, stable et participative peut relever du « mythe »¹ pour les travailleurs sociaux et les personnes accompagnées si elle n'est pas réfléchie et soutenue dans le cadre de dispositifs collectifs et institutionnels.

Fort de ces préoccupations, le CRTSDS Occitanie, en collaboration avec différents partenaires² et en particulier avec le laboratoire Master Intervention sociale Solidarités Sociologie de l'Université Jean Jaurès de Toulouse, a travaillé sur la question du parcours en observant les enjeux de l'accompagnement des parcours, ses conditions de mises en oeuvre et les pratiques d'accompagnement telles qu'elles sont perçues et vécues par différents acteurs : professionnels et futurs professionnels du travail social, cadres et personnes accompagnées³.

Cette note vise à synthétiser les principaux éléments de ces travaux. Elle ne se veut en aucun cas une revue exhaustive théorique et pratique de la notion de parcours mais plutôt une restitution synthétique de constats, de « points de repères » et de « points de vigilance » partagés par ces acteurs à l'occasion de leurs travaux.

¹ Cyprien Avenel (2024). Le parcours de vie, vecteur de transformation des politiques de solidarité ? Dans Bulletin Rhizome n°87

² Toutes voiles dehors - GCSMS « Un chez soi d'abord - Toulouse » - ATD Quart Monde - Chateau d'Urac (association AMEFPA) - Maison Départementale pour l'Autonomie des Hautes-Pyrénées - PRDS Pôle Ressource en Développement Social - IRTS Perpignan

³ Table ronde lors de la journée régionale du CRTSDS Occitanie 2022 (crtlds-occitanie.fr)
Enquête Ecole (2023-2024). *La continuité de parcours dans l'accompagnement de parcours*.
S/s Dir. Azam, G., Chauvac, N., Paron A Laboratoire MISS de l'université de Toulouse Jean-Jaurès





Enjeux et perspectives

En intervention sociale, l'accompagnement des parcours vise à :

- Assurer une réponse individualisée prenant en compte la singularité des parcours de vie
- « Faire avec » les personnes concernées tout au long de l'accompagnement
- Favoriser une continuité des trajectoires et une cohérence d'actions afin de sécuriser le projet de la personne ⁴.

Cet accompagnement nécessite un changement de posture professionnelle et de modèle d'intervention.

⁴ Cyprien Avenel (2024). *Le parcours de vie, vecteur de transformation des politiques de solidarité ?*
Dans Bulletin Rhizome n°87





1

Assurer une réponse individualisée prenant en compte la singularité des parcours de vie



des constats

Dans le cadre de nos travaux⁵, les personnes concernées témoignent de leur ressenti d'un « décalage » entre leurs souhaits, leurs attentes et les priorités de travail des professionnels et des institutions.

Elles font notamment part du sentiment d'être insuffisamment écoutées.

Deux principales raisons sont mentionnées à ce manque d'écoute :

le manque de temps des professionnels qui les accompagnent. Les personnes sont conscientes du manque de moyens humains dans un certain nombre de services mais soulignent néanmoins qu'elles aimeraient ne pas en pâtir, ayant déjà leurs propres problèmes.

le manque de considération de certains professionnels vis-à-vis de personnes en situation de grande précarité ou vulnérabilité qu'ils jugent comme « incapables » de savoir ce qui est souhaitable pour elles et/ou pour leurs enfants.

Selon elles, ce manque d'écoute conduit à des réponses toutes faites :

« Les professionnels ont tendance à plaquer des solutions en disant je reconnais tel ou tel élément, donc c'est telle problématique. Donc c'est telle solution. Alors que c'est beaucoup plus nuancé que ça. »⁶

⁵ cf. Focus Groupes réalisés dans le cadre de l'Enquête école susmentionnée, avec des travailleurs sociaux de Rodez, de Tarbes, des étudiants en travail social, des cadres de l'action sociale, des personnes accompagnées.

⁶ Focus groupe Personnes accompagnées.

Les professionnels évoquent quant à eux le difficile équilibre à trouver entre s'adapter à la complexité des parcours et des choix des personnes, et tenir compte des logiques institutionnelles et de territoires qui contraignent leurs actions et leurs capacités à faire évoluer leurs pratiques.⁷ Ils sont conscients que la nécessité de se conformer à des protocoles, en orientant les individus vers des institutions spécifiques en fonction d'une problématique déterminée, conduit à des prises en charge qui ne sont pas toujours adaptées.

« Ce qui est compliqué aujourd'hui c'est qu'on est dans des logiques de dispositifs et qu'en fait il faut faire rentrer les gens dans des cases (...) J'ai l'impression que les institutions ont besoin aujourd'hui de quantifier pour obtenir des financements, donc comment on quantifie ? Forcément, en cochant des cases, voilà. »⁸

« C'est la toute puissance des institutions et des dispositifs. On y rentre ou on n'y rentre pas. Avec du coup un risque d'exclusion. Moi je dirais un risque d'oubli de la personne. »⁹

Les cadres confirment ce constat :

« C'est difficile de faire coïncider le macro et le micro, à la fois le fonctionnement des institutions, des services, qui ont répondu à des appels à projets, qui ont des cahiers des charges, des cadres d'intervention qui vont cibler un public, une problématique, et puis effectivement notre capacité derrière à s'adapter à des besoins qui vont changer au fil du temps pour une personne, une famille... »¹⁰



⁷ Table ronde (2022) Journée du CRTSDS Occitanie sur la Participation des Personnes concernées. Juin 2022. (crtlds-occitanie.fr)

⁸ Focus Groupe Travailleurs sociaux 1

⁹ Focus Groupe Travailleurs sociaux 2

¹⁰ Focus Groupe Cadres



des points de repères

pour l'intervention sociale

Assurer une réponse individualisée prenant en compte la singularité des parcours de vie suppose de **tenir compte de la complexité des parcours de vie**. Il est essentiel de sortir de la représentation d'un parcours « linéaire » des personnes, et pour cela :



Dépasser le caractère « prédictif » des parcours (« telle situation va aboutir à tel résultat, telle décision va provoquer telle situation... »)



Considérer les ruptures et bifurcations comme constitutives du parcours, et accepter des temps d'essais – erreurs.



Ne pas poser, à priori, les buts à atteindre, les « solutions » aux problèmes rencontrés par la personne, mais **prendre le temps de tisser un lien avec la personne, d'écouter réellement sa demande et de comprendre ses priorités**



« Expliquer les problèmes dans sa famille, c'est tellement difficile qu'on doit prendre le temps de tisser des liens, mettre en confiance. Après, tout est possible... enfin, beaucoup de choses sont possibles. Il y a beaucoup de temps perdu parce qu'on ne prend pas le temps de tisser du lien. » ¹¹

« Apprenez à nous connaître avant de lire le rapport ! (qui a été fait sur nous par d'autres professionnels) » ¹²

« La solution, c'est d'enlever de l'administratif à des postes où on est censées être dans l'écoute, au profit de l'humain » ¹³

Dans nos différents travaux, le **temps du premier accueil est apparu pour les personnes accompagnées comme un moment crucial de l'accompagnement qui conditionne toute la suite.**

^{11 et 12} Focus groupe Personnes accompagnées

¹³ Focus groupe Travailleurs sociaux



Certains territoires se sont saisis de la démarche du Projet Pour l'Enfant (PPE) afin de garantir une réponse individualisée, intégrant pleinement la parole des personnes concernées.

A titre d'exemple, le Tarn et Garonne a créé un outil de recueil de la demande de la famille ou du jeune majeur dans le cadre d'une mesure administrative ASE comme l'Aide Éducative à Domicile. Cet outil est présenté par le professionnel en charge de l'accompagnement. Il peut en soutenir le remplissage, tout en laissant la possibilité à la famille ou au jeune de le compléter de manière autonome. Cette étape constitue un préalable indispensable permettant de formaliser la demande d'accompagnement.

Lors de l'instance PPE (Projet Pour l'Enfant), les parents ou le jeune peuvent être accompagnés de la personne de leur choix et en accord avec les professionnels, garants de la personne et de l'enfant.



Développer la participation des personnes ayant l'expérience de l'accompagnement social à la formation initiale des travailleurs sociaux

Cette proposition n'est venue que du groupe de personnes accompagnées, mais elles étaient unanimes sur l'importance de transmettre une connaissance « de l'intérieur » de ce qu'est la pauvreté, ce qu'est la maladie mentale, « **parce que c'est un autre monde dont on parle. Et s'il n'y a pas de témoignage vivant, c'est abstrait du coup un problème de psychiatrie, un problème de précarité.** ». ¹⁴

Pour les personnes accompagnées, cette formation permettrait également de faire changer les représentations sur elles. Elles témoignent également que le fait de s'appuyer sur leur propre parcours pour intervenir peut-être très porteur pour elles. ¹⁵

¹⁴ Focus groupe Personnes accompagnées

¹⁵ Echange groupe de personnes accompagnées suite à la table ronde de la journée du CRTSDS Occitanie sur la Participation des Personnes concernées. Juin 2022.



2

« Faire avec » les personnes accompagnées tout au long de leur parcours



des constats

.....

La question de l'expression et de la prise en compte de leurs propres choix est évoquée par les personnes concernées tout au long de nos travaux.

Dans les éléments qui influencent le parcours, elles citent « le non-choix, ou le choix fait par d'autres, quand on est précaire ».¹⁶

Pour certains professionnels, la participation c'est d'ailleurs « l'illusion, parce que c'est du choix contraint, c'est une liste déroulante ».¹⁷

Les personnes concernées évoquent également la difficulté à être considérées au regard de leurs compétences et comme capables de réfléchir pour analyser leur situation et faire des propositions.

« En tant que parents, on a l'impression qu'on n'est rien, eux, ils savent mieux que nous. Mais c'est nous qui avons l'enfant au quotidien, on connaît nos enfants »

« Sous prétexte qu'on n'est « que des parents », ou « que des personnes précaires », on ne sait pas réfléchir, on ne sait pas voir, on n'a jamais eu de métier, travaillé, on n'a jamais eu une vie sociale... A partir du moment où on est précaire, on est des enfants, incapables de faire des choix et ce savoir ce qui est bon ou pas pour nous. »¹⁸

Or, elles constatent que « en faisant ses propres choix, on fait ses propres expériences, cela permet de mûrir et de se construire intérieurement ».

¹⁶ Focus groupe personnes accompagnées

¹⁷ Focus groupe travailleurs sociaux 3

¹⁸ Focus groupe Personnes accompagnées

Pour les professionnels, la participation des personnes reste difficilement effective. Plusieurs raisons sont mentionnées :

Le manque de budget et de moyens humains. Pris par le **temps** ils sont parfois ainsi amenés à faire « à la place » au lieu de « faire avec ».

« Quand on réduit le nombre de travailleurs sociaux pour accompagner plus de personnes, je pense que la place de la personne, elle n'est pas forcément centrale, comme ce qu'on souhaiterait » ¹⁹

La rigidité institutionnelle et la logique de dispositifs auxquels ils doivent répondre :

« On est mandaté à pas mal de procédures qui finalement viennent heurter les véritables projets des personnes » ²⁰

“ « A la fois on demande aux personnes de développer leur pouvoir d'agir, et en même temps on leur demande de venir obligatoirement signer un contrat pour avoir les minimas sociaux, sans non plus beaucoup de propositions d'insertion et de moyens qui permettraient leur développement et leur émancipation, puisque c'est une visée du travail social... La place des personnes... pour moi, elles subissent beaucoup de contraintes et de protocoles, elles subissent aussi un enchevêtrement de dispositifs » ²¹

Les injonctions institutionnelles, généralement contradictoires avec le discours tenu, mettent ainsi à mal les conditions nécessaires à une mise en œuvre effective de la participation des personnes.

« Il y a encore un long chemin à faire pour que la personne soit au cœur de son parcours et soit véritablement actrice »

Les étudiants du master MISS, en croisant ces constats avec les données sociologiques sur le concept de parcours, mettent en évidence « le rôle des institutions dans l'orientation des parcours, souvent conformément aux normes sociales plutôt qu'aux attentes individuelles, parfois réduisant les parcours de vie à des indicateurs quantitatifs. » Ils observent également un double paradoxe : alors que l'autonomisation des personnes apparaît comme l'objectif central de l'accompagnement social, d'une part la rigidité des institutions et des dispositifs compromet souvent cette autonomisation, et d'autre part cette même rigidité entrave la capacité des professionnels à placer véritablement les personnes bénéficiaires au cœur du processus d'accompagnement.

^{19 et 20} Focus groupe travailleurs sociaux 1

²¹ Focus groupe travailleurs sociaux 2



des points de repères

pour l'intervention sociale

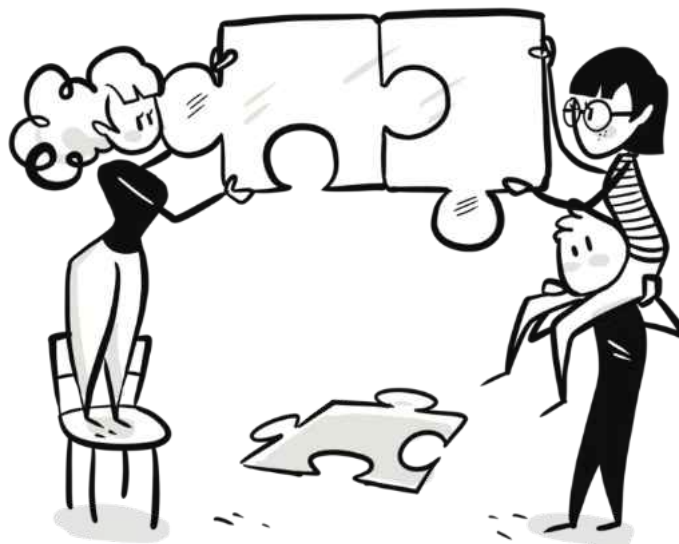
Accompagner une personne dans son parcours de vie nécessite **une véritable co-construction** entre professionnel et personne concernée, de la définition du besoin à l'évaluation de l'action réalisée. Cela renvoie aux approches de **développement du pouvoir d'agir** et implique une **coopération entre la personne et le professionnel**, fondements du travail social.



Le Développement du Pouvoir d'Agir des Personnes et des Collectivités (DPA-PC) est « *un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir de manière efficiente sur ce qui est important pour elles - mêmes, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient.* » (Le Bossé 2012)

Les principes fondamentaux

- Co-construire ce qui fait problème avec la personne concernée et dans un contexte donné
- Agir dans l'ici et maintenant, concrètement, avec les ressources disponibles
- Croisement des savoirs : savoirs expérientiels des personnes et savoirs professionnels
- Apprendre de son expérience dans une démarche d'action conscientisante
- Ressentir et observer les émotions pour agir sur l'impact de leur manifestation



Il revient à l'institution et à ses collectifs de travail de créer les conditions de la participation de la personne accompagnée et de soutenir les professionnels dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles.

Plus concrètement, cela signifie :



Laisser la possibilité aux personnes de faire des choix, tout en leur donnant les informations nécessaires à un choix éclairé, quitte à faire des erreurs et à les assumer, tout en veillant à leur garantir un droit au recommencement

“ « Laisser le choix aux personnes, même minimales (dans certains cas où il ne peut en être autrement), permet de s'affirmer, de développer sa confiance en soi » ²²



Reconnaître et s'appuyer sur les compétences des personnes pour réfléchir et construire ensemble des solutions adaptées

“ « Quand est-ce que l'on est content quand on a à faire à un professionnel ? C'est quand on est dans l'échange avec lui, quand il y a une discussion qui est lancée, quand on a l'impression que notre point de vue est entendu, et que le professionnel réagit et s'adapte, qu'il y a un mouvement entre le professionnel et l'utilisateur (...). Les professionnels qui m'ont aidée, c'est ceux qui m'ont dit « je réfléchis avec vous, on réfléchit ensemble. On se sent engagés ensemble. »

“ « Quand on est écouté, on peut trouver des solutions. Quand le professionnel dit « vous êtes capables de le faire » Mais il faut faire attention quand même, des personnes ne savent pas lire, écrire, se servir d'un ordinateur : par rapport à certaines choses, on a besoin d'aide » ²³



Ne pas hésiter à trouver des solutions qui sortent de l'ordinaire, oser sortir des sentiers battus, pour éviter d'être dans des solutions automatiques/systématiques



Associer les personnes aux instances où se prennent les décisions à leur sujet (réunions de synthèse...), en veillant à créer les conditions nécessaires à leur participation effective (préparation en amont, animation différente...) ²⁴

^{22 et 23} Focus groupe personnes accompagnées

²⁴ Table ronde (2022) Journée du CRTSDS Occitanie sur la Participation des Personnes concernées. Juin 2022. (www.crtlds-occitanie.fr)



Réunir les conditions organisationnelle et collective de la participation impliquant l'ensemble des parties prenantes (élus, direction, cadres, professionnels de terrain...).

Dans les institutions, penser les modalités de « travail » pour développer la participation, en :

- Élaborant les supports organisationnel et collectif. (Par ex. en se dotant d'un projet institutionnel portant les questions de participation)
- Proposant des espaces de réflexion sur les postures (Groupe d'analyse de la pratique professionnelle...),
- Proposant des formations (sur la participation et le pouvoir d'agir, la connaissance de la pauvreté...)
- Mettant en place une méthodologie de travail de l'accueil à l'évaluation.

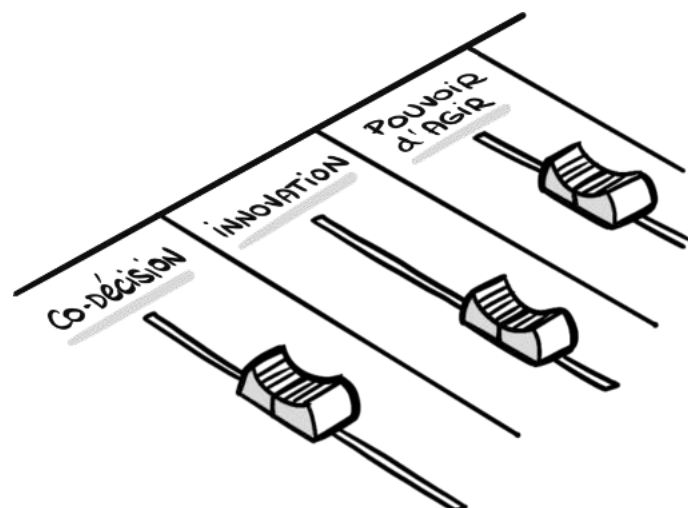
S'autoriser à solliciter d'autres acteurs dans l'accompagnement



L'intérêt d'associer des travailleurs pairs a été souligné dans nos différents travaux, avec l'idée d'adapter les pratiques professionnelles, de créer des échanges plus horizontaux. De même, l'intérêt d'associer davantage l'entourage des personnes (famille, proches) a été mis en avant.

« Le professionnel n'est pas au centre des solutions à trouver et doit adopter une posture d'accompagnement beaucoup plus humble, se décentrer de la relation d'aide duelle et intégrer toutes les ressources qui entourent la personne. » ²⁵

²⁵ Table ronde (2022) Journée du CRTSDS Occitanie sur la Participation des Personnes concernées. Juin 2022.
(www.crtstds-occitanie.fr)



La démarche des conférences familiales répond bien à cet objectif de « faire avec » les personnes concernées.

Le principe est de réunir autour de la personne concernée sa famille, ses amis et les professionnels de son choix pour qu'ils trouvent ensemble une solution à un problème qui la préoccupe. Le rôle du professionnel consiste principalement à organiser la réunion avec toutes ces personnes, à sécuriser les échanges et à en garantir le cadre.

Les conférences familiales mobilisent le **plus haut niveau de la participation** ²⁶ : la **co-décision**. Elles prévoient en effet, le retrait du professionnel dans la phase décisionnelle de délibération afin de laisser le collectif élaborer ses propres propositions. Le professionnel réintègre ensuite la réunion pour la validation du plan d'action proposé par le collectif.

Cette démarche est aujourd'hui déployée dans plus d'une quinzaine de territoires en France, dont la Haute Garonne.

²⁶ Echelle de la participation de Sherry Arnstein, assistante de service social (1969)



3

Favoriser une continuité des trajectoires et une cohérence d'actions afin de sécuriser le projet de la personne



des constats

.....

L'accompagnement des parcours nécessite **une coordination entre professionnels et entre institutions** qui semble, à ce jour, complexe à mettre en œuvre compte tenu des logiques en silos, des réalités de territoires, de la multiplicité des dispositifs et intervenants et parfois, des principes de rationalité du travail. Le suivi des parcours entre acteurs et entre institutions et la continuité de l'accompagnement en sont largement impactés.

Les différents acteurs témoignent de ce manque de coordination :

Les personnes accompagnées évoquent la difficulté d'avoir de multiples interlocuteurs, qui ne communiquent pas forcément entre eux et à qui ils doivent (re)raconter leurs parcours de vie ; ce qui leur est coûteux et parfois douloureux.

« Il y a beaucoup de changements, et ils travaillent tous différemment ». ²⁷

Les ruptures dans le parcours sont favorisées par le manque de liens entre professionnels.

« Il n'y a pas assez d'efforts qui sont fait dans le lien, il faut faire plus attention aux transitions entre un accompagnant, un autre, surtout dans des parcours de vie qui sont dramatiques. » ²⁸

Les professionnels relèvent ces mêmes difficultés.

« C'est difficile même pour nous en tant que professionnels d'arriver à repérer en fait qui fait quoi, comment, dans quel cadre. » ²⁹

Parfois aussi, les professionnels réussissent à se concerter, mais sans les personnes concernées : « C'est une habitude institutionnelle que de se concerter entre partenaires pour la personne que l'on accompagne, mais sans la personne que l'on accompagne ». ³⁰

^{27 et 28} Focus groupe personnes accompagnées

²⁹ Focus Groupe travailleurs sociaux 1

³⁰ Focus groupe étudiants en travail social

Les cadres quant à eux soulignent les effets du turn-over important qu'on observe dans les métiers du social, ce qui peut nuire à la continuité du parcours.

« Il y a des difficultés de recrutement, on est sur des professionnels qui sont plus mobiles »,³¹

Ils considèrent aussi que la segmentation des prises en charge, selon les missions propres à chaque institution, ne permet pas un accompagnement global de la personne.

Les travailleurs sociaux le confirment : « De plus en plus de personnes qu'on rencontre ont eu trois ou quatre intervenants sur les derniers mois. »³² Ils évoquent les nombreux cas de burn-out qui créent des absences, difficiles à remplacer.

Les cadres ajoutent un autre élément : la coordination des structures apparaît mise à mal par le système concurrentiel impulsé par les appels à projets :

« Aujourd'hui on constate qu'il y a une augmentation du cloisonnement des institutions surtout par rapport à l'organisation concurrentielle qui est faite, avec des demandes de réponse à l'appel à projet etc »³³



des points de repères

pour l'intervention sociale

Mettre en œuvre un accompagnement cohérent nécessite, selon les professionnels interviewés, de « **construire des ponts** » entre partenaires, institutions de manière à adopter des réponses concertées et coordonnées avec les personnes concernées. Ces articulations permettent de parler d'une seule voix auprès des personnes concernées, éviter à ces dernières d'explicitier leurs parcours à différents interlocuteurs et sécuriser l'accompagnement

Cela suppose de :



Développer et consolider les liens avec les partenaires



Clarifier et baliser la question du secret professionnel et de la centralisation d'informations concernant la personne concernée.



Penser la place des personnes concernées au sein des instances de coordination entre partenaires.

^{31 et 33} Focus groupe cadres

³² Focus groupe travailleurs sociaux 2

La notion de **professionnels ou d'institutions repères, référentes** apparaît comme un moyen de favoriser une continuité et une stabilité de parcours.

A l'intérieur des institutions, **travailler en binôme** pour assurer une continuité apparaît comme une modalité intéressante : elle a l'avantage également de permettre une complémentarité dans l'accompagnement.³⁴

Enfin, les personnes accompagnées en particulier soulignent l'importance de **soigner les relais**, quand ils doivent avoir lieu, pour éviter les ruptures de parcours.



La démarche du **Référent de Parcours** vise à garantir la cohérence des interventions des professionnels, afin de favoriser une continuité du parcours des personnes accompagnées.

Dans le Tarn et Garonne, la personne concernée est invitée à définir ses besoins et ses priorités. Une instance dédiée dite « parcours et projet » réunit ensuite les différents partenaires autour d'elle pour co-construire un **projet d'accompagnement global**. La personne choisit alors son référent de parcours dans le cadre de ce projet.

Une charte posant le cadre, la place et la posture de chacun est transmise par le référent au moment de l'invitation des personnes et des partenaires à cette instance. A l'issue de cette rencontre, chaque professionnel investi dans l'accompagnement est destinataire du projet d'accompagnement, avec l'accord préalable de la personne. L'articulation entre partenaires peut se faire en dehors de la présence de la personne, mais toujours en lien avec le projet défini.



³⁴ Focus groupe cadres et focus groupe étudiants

Conclusion

L'étude menée sur le parcours s'est déroulée sur 4 ans. Elle a permis de faire émerger et croiser les points de vue de multiples acteurs :

- Des personnes qui ont fait appel ou ont eu recours, dans leur parcours de vie, aux services sociaux, medico sociaux ou de soins
- Des professionnels et des cadres de l'action sociale et du secteur médico-social
- Des directeurs et chefs d'établissements
- Des bénévoles ou pairs aidants,
- Des étudiants (en travail social et de l'université)
- Des formateurs en travail social

Chacun a pris part à cette étude avec intérêt, animé par l'envie de chercher ensemble comment améliorer l'accompagnement des personnes concernées dans une logique de parcours et garantir le sens et la cohérence de l'action des professionnels. Cela implique de comprendre les évolutions, voire les injonctions qui sont à l'œuvre dans le travail social. L'évolution en silos a modifié de façon très sensible les pratiques et la réalité de la réponse aux personnes, créant paradoxalement des ruptures dans les réponses apportées. Au lieu d'être des outils au service de l'accès aux droits, les dispositifs modèlent un type d'accompagnement et d'organisation.

Ces travaux mettent en lumière la relation humaine comme dimension fondamentale et inhérente aux missions d'accompagnement. Comme le rappelait Cristina de Robertis, « le travail social a affaire à des personnes et non à des problèmes ».

Ils rendent compte de la volonté des personnes d'exercer leur libre arbitre, de leur capacité à agir et de leurs savoirs. Ils appellent à sortir de la prescription pour co-construire des réponses concertées et coordonnées entre acteurs, partenaires et personnes concernées.

Forts de cette conviction, les territoires déploient peu à peu de nouvelles manières de travailler en s'appropriant des dispositifs issus d'orientations

nationales (PPE, référent de parcours...) ou des démarches issues d'autres cultures ou du mouvement associatif (Conférences familiales, Développement du Pouvoir d'Agir, Croisement des savoirs et des pratiques).

Les initiatives menées par les uns et les autres, et les enseignements qui en sont tirés, doivent pouvoir être une ressource, pour l'ensemble des professionnels et des territoires et les encourager à interroger leurs pratiques et à en expérimenter de nouvelles, pour atteindre cet idéal de l'accompagnement :

« Accompagner, c'est se tenir aux côtés d'un sujet pour l'aider à penser, traverser et habiter une situation qui est la sienne, sans se substituer à lui, dans le respect de sa dignité, de son rythme et de sa capacité d'agir ».³⁵



³⁵ Maela PAUL, *Charte de la relation d'Accompagnement*



REMERCIEMENTS

Ce document est le fruit d'un travail collectif associant professionnels, partenaires, étudiants de l'université Toulouse Jean Jaurès (promotion MISS 2023/2025) et personnes participantes. Le CRTS DS Occitanie remercie chaleureusement l'ensemble des contributeurs, et particulièrement les personnes ayant accepté de partager leur expérience et leur regard dans le cadre de cette démarche.

CRÉDITS DE RÉALISATION

Rédaction

Groupe de travail du CRTS-DS :
Florence Bernard (ATD Quart-Monde)
Virginie Matteoni (FAS Occitanie)
Mélanie Duprat-Legodec (CD 65)
Denis Carayre (CD 82)

Avec l'appui de Florence Fondeville (SCOOP OZON)

Mise en page et illustrations

pierrechanut.fr

Photographies et illustration de couverture

magnific.com

Juin 2026

